



LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE COMMUNICATIONS PUBLIQUES

Les lignes directrices relatives à la mention du soutien obtenu par l'Institut TransMedTech et de son principal partenaire financier, le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, doivent être respectées par tous les lauréats des concours organisés par l'Institut TransMedTech.

Projets de recherche en codéveloppement

Dans toutes les publications, rapports, présentations, conférences et autres communications professionnelles, les professeurs, chercheurs et cliniciens ayant obtenu un financement en argent et/ou en nature de l'Institut TransMedTech doivent faire état de la contribution de ce dernier et de son principal partenaire financier en utilisant le libellé suivant :

« Cette recherche a été menée dans le cadre des activités de l'Institut TransMedTech, grâce, en partie, au soutien financier du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada. »

Programme de recrutement de professionnels hautement qualifiés

Dans toutes les publications, rapports, présentations, conférences et autres communications professionnelles, les professionnels hautement qualifiés (PHQ) de l'Institut TransMedTech doivent faire état de la contribution de ce dernier et de son principal partenaire financier en utilisant le libellé suivant :

« L'accès à cette expertise est possible grâce à l'Institut TransMedTech et à son principal partenaire financier, le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada. »

Programme de bourses d'excellence aux cycles supérieurs et postdoctorales

Dans toutes les publications, rapports, présentations, conférences et autres communications professionnelles, les étudiants et postdoctorants boursiers de l'Institut TransMedTech doivent faire état de la contribution de ce dernier et de son principal partenaire financier en utilisant le libellé suivant :

« Cette bourse est financé par l'Institut TransMedTech et son principal partenaire financier, le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada. »

